

14 mars 1870 : Séance du Conseil municipal.
Règlement de diverses dépenses.

Date des paiements pour mois		Séance du 14 Mars 1870.	
		Le Conseil M ^u l. réuni pour disposer du reliquat disponible ci-dessus relaté a décidé à l'unanimité l'emploi de la manière suivante :	
		Dépenses à effectuer en l'exercice 1869 au moyen du reliquat disponible.	
N ^o 1	16 ^e mars 1870	1 ^{er} Evrard. Don avances faits pour l'habillement et l'équipement de la Compagnie des sapeurs-pompiers. Nonante-un francs cinq centimes ci.	91 05
N ^o 2	16 ^e mars 1870	2 ^e Favre. François pour réparations du hangar de la pompe à incendie ci.	37 00
N ^o 3	20 Mars 1870	3 ^e Ballet (Fugot) Don de chaux Dix francs ci.	10 00
N ^o 4	16 ^e mars 1870	4 ^e Ballet. Etienne pour réparations du hangar de la pompe à incendie ci.	30 70
N ^o 5	19 ^e mars 1870	5 ^e Louverier pour entretien de la pompe en 1869 trente-cinq francs ci.	35 00
N ^o 6	19 ^e mars 1870	6 ^e Berrod, bourselier à Nantua pour réparation des boues. Dix francs ci.	11 00
N ^o 7	25 ^e mars 1870	7 ^e Barbier. Eugène pour tambour en 1869 dix francs ci.	10 00
N ^o 8	25 ^e mars 1870	8 ^e Mr l'adjoint pour déboursés relatifs à l'établissement du bac d'Echazeau ci.	30 00
N ^o 9	25 ^e mars 1870	9 ^e Mr Evrard Antoine pour entrepreneur de coupes. Cent-vingt-trois francs vingt-cinq centimes ci.	123 25
		Des sapeurs-pompiers de la Commune	378 00
		Total: Trois cent soixante-huit francs ci.	
		Le reliquat de comptes étant complètement épuisé, le Conseil M ^u l. arrête définitivement cette affaire. et si l'exercice de 1871 les quittances seront jointes au dossier aux archives. Fait et délibéré en séance à M ^u l. le jour du mois et de l'année ci-dessus.	
		et Mr Ballet Berrod Louverier Vaillant Adjoints Comm. Ballet	

Reliquat des dépenses de l'exercice 1869 :

Evrard, pour l'habillement des sapeurs-pompiers.

Favre François, pour la réparation du hangar de la pompe à incendie.

Ballet pour de la chaux.

Ballet Etienne pour réparation du hangar de la pompe.

Louverier Joseph pour entretien de la pompe à incendie.

Berrod, bourselier à Nantua.

Barbier Eugène, pour tambour en 1869.

Mr l'adjoint pour dépenses du bac d'Echazeau.

Evrard Antoine pour entrepreneur des coupes de bois.

Compagnie des pompiers diverses dépenses.

Le total des dépenses s'élève à 378,00 francs.